

**AVENANT N° 52 DU 23/01/2019
A LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU TRAVAIL
DU 2 JUILLET 1990**

**CONCERNANT LES DISTILLERIES VITICOLES ET LEURS UNIONS
ET DES SICA DE DISTILLATION**

Entre :

• la Fédération Nationale des Distilleries Coopératives Viticoles,

d'une part, et :

• la Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation et secteurs connexes, FGTA - FO et le Syndicat FO, Ingénieurs, Cadres et Techniciens,

• la Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC - AGRI),

• la Fédération Générale Agro-alimentaire (FGA - CFDT),

• la Fédération CFE-CGC Agro (CFE-CGC AGRO),

• la Fédération Nationale Agro-alimentaire et Forestière (FNAF CGT),

d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

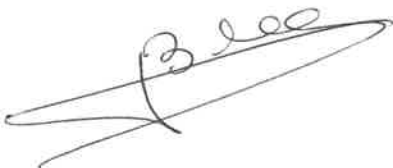
Article unique : A compter du 01/01/2019, la valeur des points est fixée à 0,02615

Fait à Paris, le 23 janvier 2019

SIGNATURES

Pour la Fédération Nationale des
Distilleries Coopératives Viticoles

Hubert BURNEREAU



Pour les Syndicats représentant les
Salariés

- FGTA Force Ouvrière et le Syndicat
National FO, Ingénieurs, Cadres et
Techniciens

Pascal SAEYVOET



- Fédération CFTC de l'Agriculture

Marilène GOMES



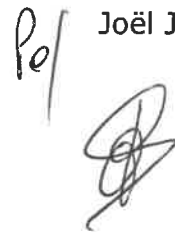
- Fédération Générale Agro-alimentaire
(FGA - CFDT)

Stéphane JAMET



- Fédération CFE-CGC AGRO

Joël JEAN



- Fédération Nationale Agro-alimentaire
et Forestière (FNAF - CGT)

Gaetan MAZIN

15 FEV. 2019

Nos réf. : 53/18 – 18/19

Objet : AVENANT N° 52

Mme Marilène GOMES

M. Stéphane JAMET

M. Pascal SAEVOYET

M. Joël JEAN

M. Gaétan MAZIN

CFTC AGRI

FGA CFDT

FGTA FO

CFE CGC AGRO

FNAF CGT

LETTRE RECOMMANDEE

AVEC AVIS DE RECEPTION

Paris, le 12 février 2019

Madame,
Monsieur,

Comme suite à la Commission Mixte Paritaire Nationale du 22/01/2019, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'avenant n° 52 concernant la nouvelle valeur du point.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur,
F. PELENC



PJ / 1 exemplaire original avenant N° 52.

FEDERATION NATIONALE DES DISTILLERIES COOPERATIVES VITICOLES

11 rue Tronchet – 75008 PARIS – Tél. 01.71.20.52.56

e-mail : fndcv@club-internet.fr Site Web : www.fndcv.fr

Siret : 428 434 690 00031